

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Travaux d'égouttage au chemin du Gros Tienne – vallée du Coulant d'eau

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Réalisation des travaux d'égouttage du chemin du Gros Tienne le long du Coulant d'eau

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Assainissement des eaux usées – assainissement collectif

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Marché public

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

besoins financiers (budget de l'action) :

223.313 € HTVA

engagements de financement:

Budget extraordinaire communal 2010 : 223.313 € HTVA

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

Deuxième semestre 2010

degré d'urgence de l'action:

urgent

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Lutte contre les inondations – Bassin du Coulant d'eau-Mazerine

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Mise en place de solutions concertées (MAE, méthode de culture, etc.) et réalisation de retenues d'eau pour éviter les inondations sur le bassin du coulant d'eau

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Agriculture - MAE

Prélèvements, crues et étiage des cours d'eau - Inondations

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Etude agronomique des bassins versants – cellule GISER

Etude hydrologique des bassins versants et dimensionnement des retenues

Convention de travail (collaboration entre les communes de La Hulpe et de Lasne)

Etude du projet d'exécution par un bureau d'études

Approbation du projet de travaux au Conseil communal

Servitude de passage pour les travaux et l'entretien des ouvrages

Exécution des travaux – réalisation des digues de retenue

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Les agriculteurs et propriétaires (réalisations de digues de retenues sur leur bien)

La commune de Lasne

La cellule GISER et experts MAE

Le SPW – DGA - Département de la Ruralité et des Cours d'Eau - Direction du Développement Rural

La Province – service des voiries et des cours d'eau

Le groupe Contrat de rivière Argentine

besoins financiers (budget de l'action) :

Etude hydrologique et pré-dimensionnement des digues de retenue 13.330 €

Travaux de réalisation : budget extraordinaire 2011 +2012

engagements de financement:

Les communes de Lasne et La Hulpe (financement 2/3 et 1/3). La Hulpe : budget extraordinaire 2010 :

10.000 € + complément en modification budgétaire n°1 de 3.330 €

Le SPW dans le cadre de l'AGW 18/01/2007 relatif à l'octroi de subventions pour l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement.

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010 – Etude agronomique – cellule GISER

2010-2011 – Etude hydrologique et dimensionnement des retenues

2010 – Convention de travail

2011 – Etude du projet d'exécution

2011 – servitudes de passage pour les travaux et entretien d'ouvrages

2011-2012 – Exécution des travaux

degré d'urgence de l'action:

Urgent

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Suppression de la pollution du Grand Etang due aux déversements dans celui-ci de plusieurs déversoirs d'orage.

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

ARGHU1/18

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Suppression des rejets d'eaux usées provenant des déversoirs d'orage équipant le réseau d'égouttage des communes de La Hulpe et d'Overijse.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Zones protégées – Natura 2000

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Marché public : recensement et cartographie de l'égouttage de l'ensemble de la commune avec priorité pour les quartiers proches du Grand-Etang + étude hydrologique et dimensionnement des ouvrages à réaliser

Convention de travail (collaboration entre les communes de La Hulpe et Overijse)

Approbation du projet de travaux au Conseil communal

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre au autre):

La commune d'Overijse

La société SWIFT

Infrabel (RER)

Aquafin

Le groupe Contrat de rivière Argentine

SPGE

IBW

SPW - DNF

besoins financiers (budget de l'action) :

Recensement et cartographie de l'égouttage de l'ensemble de la commune avec priorité pour les quartiers proches du Grand-Etang : 73.000 €

Etude hydrologique et dimensionnement des ouvrages à réaliser

Exécution des travaux

engagements de financement:

Recensement et cartographie de l'égouttage de l'ensemble de la commune avec priorité pour les quartiers proches du Grand-Etang : 47.900 € prévus au budget extraordinaire 2010 + modification budgétaire n°1

Etude hydrologique et dimensionnement des ouvrages à réaliser : sur budget extraordinaire 2011

Exécution des travaux : sur budget extraordinaire 2012-2013

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010 – 2011 : recensement et cartographie de l'égouttage de l'ensemble de la commune avec priorité pour les quartiers proches du Grand-Etang

2011 : étude hydrologique et dimensionnement des ouvrages à réaliser

2012-2013 : exécution des travaux

degré d'urgence de l'action:

urgente

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Suppression des rejets d'égouts dans les cours d'eau

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

ARGHU1/01 à 19

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Propreté des rivières

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Assainissement des eaux usées – Assainissement collectif

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Repérage des rejets

Recherche des contrevenants

Courrier de demande de raccordement ou de placement d'une STEP individuelle

Suivi et infraction environnementale le cas échéant

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Agent constatateur communal

Agent sanctionnateur communal ou régional

Le groupe Contrat de rivière Argentine

besoins financiers (budget de l'action) :

-

engagements de financement:

-

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2011 recherche des contrevenants

2011 courrier et suivi, le cas échéant infraction

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Restauration et entretien de la roselière de Gaillemarde

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Restauration et entretien de la roselière de Gaillemarde

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Zones protégées – Natura 2000

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Service travaux – administration communale
Bénévoles

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

Le propriétaire
Le groupe contrat de rivière Argentine
Le Crabe asbl

besoins financiers (budget de l'action) :

travaux d'entretien réalisés par le Crabe : 400 €

engagements de financement:

Budget ordinaire 2010 : 400 €

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2013 : travaux réguliers d'entretien

degré d'urgence de l'action:

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Restauration et aménagement de la zone humide du Delhaize (vallée de la Mazerine)

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Restauration et aménagement de la zone humide du Delhaize (vallée de la Mazerine)

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Zones protégées – zones sensibles

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Services travaux administrations communales de La Hulpe et de Rixensart
SPW - DNF

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier , de la main-d'oeuvre au autre):

La commune de Rixensart
Le PCDN de Rixensart
Le groupe contrat de rivière Argentine
Le Delhaize
Le SPW - DNF

besoins financiers (budget de l'action) :

-

engagements de financement:

-

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2011 : cession du marais au DNF
2011 : création d'une ZHIB

degré d'urgence de l'action:

non urgent

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):

**Elaboration du PA 2011-2013 du Contrat de rivière Dyle-Gette
Commune de La Hulpe**

titre de l'action:

Construction d'un bassin d'orage le long de l'Argentine en amont du lac de Genval

n° de l'action:

n° de référence de l'inventaire des PN et PNP du Contrat de rivière:

Néant

objectif(s) poursuivi(s) par l'action:

Construction d'un bassin d'orage (digue de retenue naturelle) le long de l'Argentine en amont du lac de Genval destiné à récolter les eaux de ruissellement du quartier de la Corniche situé en amont. L'Argentine ne peut supporter l'apport d'eau supplémentaire engendré par le nouvel égouttage séparatif de l'avenue du Parc et de l'avenue de la Corniche. Une zone de retenue est nécessaire afin d'éviter un flux d'eau trop brutal et instantané qui entrainerait un débordement de la rivière Argentine.

Le service technique provincial, gestionnaire de ce cours d'eau, est totalement opposé au raccordement direct à l'Argentine qui entrainerait inévitablement des inondations et d'importants dégâts à la voirie toute proche.

thème(s) et sous-thème(s) de la classification thématique DCE au(x)quel(s) se rapporte l'action:

Prélèvement, crues et étiage des cours d'eau - Inondations

moyens nécessaires (notamment humains, technologiques et réglementaires) pour mener à bien l'action):

Marché public pour les travaux de raccordement des eaux de ruissellement au bassin d'orage et les travaux de construction du bassin d'orage

partenaires à solliciter pour mener à bien l'action (sur le plan financier, de la main-d'oeuvre au autre):

Infrabel (RER)

besoins financiers (budget de l'action) :

budget extraordinaire 2010 + 2011

engagements de financement:

Non

planning de réalisation de l'action (délais d'exécution):

2010-2011 : mise en adjudication des travaux de raccordement des eaux de ruissellement au bassin d'orage

2011 : travaux de construction du bassin d'orage

degré d'urgence de l'action:

urgent

complément d'information utile (précision sur le contenu et la méthodologie de l'action):